

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 07 – ETABLI – RAYONNAGES - VESTIAIRES

RETABL04 - ETABLI AVEC PLATEAU EN HETRE MULTIPLIS épaisseur 40 MM

- * Piétement et bâti en tôle d'acier épaisseur minimum 10/10ème revêtement peinture époxy
- * Plateau en hêtre multiplis 40 mm minimum - chant arrondi
- * Hauteur de travail : 840 mm minimum
- * La structure comporte des entretoises sous le plateau, et des entretoises latérales en partie basse
- * Les pieds sont munis d'embouts et disposent de platines de fixation au sol.

RRAY05 – RAYONNAGE D'ARCHIVES – ELEMENT DE DEPART

- * Rayonnage métallique
- * Hauteur 200 cm - largeur 100 cm - prof 50 cm
- * Rayonnage équipé de 5 tablettes métalliques pleines (les tablettes à claire-voie avec un recouvrement en fibre de bois sont à proscrire)
- * Charge admissible par tablette 100 kg minimum
- * Revêtement époxy sur les montants et les tablettes
- * Avec croisillon de rigidité
- * Assemblage des tablettes sans vis ni boulons
- * Patins de protection de sol sous échelle

RRAY06 – RAYONNAGE D'ARCHIVES – ELEMENT COMPLEMENTAIRE

- * Rayonnage métallique
- * Hauteur 200 cm - largeur 100 cm - prof 50 cm
- * Rayonnage équipé de 5 tablettes métalliques pleines (les tablettes à claire-voie avec un recouvrement en fibre de bois sont à proscrire)
- * Charge admissible par tablette 100 kg minimum
- * Revêtement époxy sur les montants et les tablettes
- * Assemblage des tablettes sans vis ni boulons
- * Patins de protection de sol sous échelle

RRAY07 – RAYONNAGE SEMI-LOURD – ELEMENT DE DEPART

- * Hauteur 200 cm - largeur 150 cm minimum - prof 60 cm
- * Rayonnage équipé de 3 niveaux de stockage
- * Avec lisse métal et plateau en aggloméré ép.19mm minimum
- * Charge admissible par tablette jusqu' à 400 kg
- * Revêtement époxy sur les montants et les lisses métal
- * Patins de protection de sol sous échelle

RRAY08 – RAYONNAGE SEMI-LOURD – ELEMENT COMPLEMENTAIRE

- * Hauteur 200 cm - largeur 150 cm minimum - prof 60 cm
- * Rayonnage équipé de 3 niveaux de stockage
- * Avec lisse métal et plateau en aggloméré ép.19mm minimum
- * Charge admissible par tablette jusqu' à 400 kg
- * Revêtement époxy sur les montants et les lisses métal
- * Patins de protection de sol sous échelle

RVEST04 – BLOC VESTIAIRE INDUSTRIE PROPRE SUR PIEDS - 1 CASE

- * Largeur 30 cm par case - profondeur hors tout 50 cm - hauteur hors tout 190 cm minimum
- * Vestiaire en tôle électrozinguée monobloc métal peinture époxy
- * Sur pieds tôle électrozinguée laquée
- * Corps épaisseur minimum 7/10
- * Porte épaisseur minimum 7/10 avec renfort sur la hauteur
- * Charnière métal
- * Fermeture par loqueteau porte cadenas
- * Plaque de propreté autour du loqueteau
- * Une tablette fixe métal
- * Une tringle porte cintres
- * Avec porte étiquette sur chaque case

RVEST10 – BLOC VESTIAIRE INDUSTRIE SALISSANTE SUR PIEDS - 1 CASE

- * Largeur 40 cm par case - profondeur hors tout 50 cm - hauteur hors tout 190 cm minimum
- * Vestiaire monobloc tôle électrozinguée laquée
- * Corps épaisseur minimum 7/10
- * Porte épaisseur minimum 7/10 avec renfort sur la hauteur
- * Charnière métal
- * Sur pieds tôle électrozinguée laquée
- * Fermeture par loqueteau porte cadenas
- * Plaque de propreté autour du loqueteau
- * Une tablette fixe métal
- * Une cloison verticale fixe
- * Une tringle porte cintres
- * Avec porte étiquette sur chaque case

RVEST04A – BLOC VESTIAIRE INDUSTRIE PROPRE SUR PIEDS - 2 CASES

- * Largeur 30 cm par case - profondeur hors tout 50 cm - hauteur hors tout 190 cm minimum
- * Vestiaire en tôle électrozinguée monobloc métal peinture époxy
- * Sur pieds tôle électrozinguée laquée
- * Corps épaisseur minimum 7/10
- * Porte épaisseur minimum 7/10 avec renfort sur la hauteur
- * Charnière métal
- * Fermeture par loqueteau porte cadenas
- * Plaque de propreté autour du loqueteau
- * Une tablette fixe métal
- * Une tringle porte cintres
- * Avec porte étiquette sur chaque case

RVEST08 – BLOC VESTIAIRE INDUSTRIE SALISSANTE SUR PIEDS - 2 CASES

- * Largeur 40 cm par case - profondeur hors tout 50 cm - hauteur hors tout 190 cm minimum
- * Vestiaire monobloc tôle électrozinguée laquée
- * Corps épaisseur minimum 7/10
- * Porte épaisseur minimum 7/10 avec renfort sur la hauteur
- * Charnière métal
- * Sur pieds tôle électrozinguée laquée
- * Fermeture par loqueteau porte cadenas
- * Plaque de propreté autour du loqueteau

- * Une tablette fixe métal
- * Une cloison verticale fixe
- * Une tringle porte cintres
- * Avec porte étiquette sur chaque case

RRANET14 – AUTOLAVEUSE A BATTERIE - LARGEUR DE TRAVAIL 44 CM ENVIRON

- * Autotracté ou semi-autotracté
- * Rendement minimum théorique en m2 /Heure : 1500 m2
- * Capacité du réservoir d'eau propre :
- * 20 Litres minimum
- * Capacité du réservoir d'eau sale :
- * 20 Litres minimum
- * Ou réservoir à membrane
- * Mode d'alimentation : Batterie 24 V
- * Type de brosse : Brosse circulaire
- * Nombre de brosse : 1
- * Accessoires à livrer avec :
- * Chargeur batterie + batterie
- * Plateau porte disque et brosse et jeu de 5 disques de couleurs différentes

CLAUSES PARTICULIERES DU LOT 07

Les offres doivent être accompagnées d'une documentation précise des produits proposés.

Les offres seront accompagnées des gammes de coloris.

Pour les vestiaires :

* Les offres seront accompagnées d'une palette d'au moins 6 coloris d'époxy pour les portes et de 2 possibilités pour les corps.

Pour les rayonnages et l'établi :

* Les offres seront accompagnées d'une palette d'au moins 2 coloris d'époxy.

Les candidats sont autorisés à présenter une palette plus vaste sans qu'aucun supplément de prix ne puisse être demandé pour ces coloris.

Le délai de garantie minimum des équipements et des matériels est de 2 ans. Le candidat pourra proposer une garantie plus longue et devra l'indiquer dans le BPU TQE. Le point de départ de la garantie est la date du jour de l'admission et donc du transfert de propriété.

LE TITULAIRE DU LOT S'ENGAGE A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LE PLANNING DE LIVRAISON DONNE PAR L'AFIPH OU PAR SON REPRESENTANT

Le titulaire du lot a une obligation d'information et de conseil sur les produits et les fournitures proposés.

LIVRAISON :

Les prix indiqués doivent intégrer la livraison selon la norme Incoterms 2010 DDP 38 (Isère), le montage et la mise en place des mobiliers dans les locaux de chaque site de destination, selon les indications du planning d'exécution.

Le candidat doit livrer et installer les équipements sur 3 sites différents (La Buisse, Coublevie et Voiron), à 3 périodes différentes. Le candidat doit en avoir tenu compte lors de l'établissement de son prix.

Le titulaire devra prendre ses dispositions quant aux moyens de déchargement nécessaires et de mise en place.

Dans le cadre des opérations d'installation, le titulaire devra procéder à l'évacuation des emballages perdus (cartons, plastiques, palettes) ainsi qu'au nettoyage des mobiliers installés et des salissures provoquées lors des installations ou des fixations des matériels.

Le candidat devra assurer la mise en route et une formation - démonstration sur chaque site des personnels utilisateurs des autolaveuses correspondant à au moins une demi-journée.

Le pointage des livraisons par l'AFIPH ou par son représentant sera fait selon les conditions prévues au CCAG-FCS, et notamment selon les modalités fixées aux articles 20 et 22 à 26 du CCAG-FCS.

NORMES ET SECURITE :

Les mobiliers et matériels proposés devront être en conformité avec les normes de sécurité et les recommandations en vigueur, en particulier :

- La norme NF Mobilier Collectif (Renseignement disponible sur le site www.nf-mobilier-pro.com/co/)
- La norme NF Mobilier Santé (Renseignement disponible sur le site www.nf-mobilier-pro.com/co/)
- Les normes de classement au feu valide en France EN 1021 - 1 et EN 1021 - 2
- Les obligations fixées par le Ministère du Travail et de l'Emploi
- Le règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public et notamment l'article AM18
- Il sera fourni une déclaration et une attestation de conformité CE certifiées par : LNE, INRS pour les mobiliers et matériels le nécessitant
- Les mobiliers et matériels faisant l'objet de Norme NF devront être explicitement repérés.

Signature et cachet du candidat

